

Le 21 juin 2019

Par SDÉ et poste

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de révision du coordonnateur de la fiabilité de la décision
D-2018-149 (R-3952-2015)
Notre référence : R056854 JOT - Votre référence : R-4073-2018**

Chère consoeur,

Nous vous transmettons la réponse à l'engagement souscrit par Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur ») lors de l'audience du 19 juin 2019 libellé ainsi :

« E-1 : Fournir des références à la preuve écrite et aux notes sténographiques relativement à l'assujettissement des seuls transformateurs élévateurs au lieu du poste de départ (demandé par la Régie) ».

Réponse :

Les références sont les suivantes :

- B-0088, Réponses à la demande de renseignements no. 3 de la Régie (question 2.3 [dernière phrase], question 2.4 et question 2.5);
- Notes sténographiques du 28 février 2017 :
 - Page 46 (12-25);
 - Page 55 (8-10);
 - Page 143 (8-14);
- Notes sténographiques du 1^{er} mars 2017 :
 - Page 83 (20-22);
 - Page 89 (24) à 90 (4);
 - Page 153 (6-16);

- Page 154 (21-25);
- Page 158 (23) à 159 (4).

Veillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/ab